



Syrie : que dit le Conseil de sécurité ?

Les mécanismes de la propagande

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 29 mai 2012

voltage.net.org 29 mai 2012

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Analyses: [Le «Printemps arabe»](#), [SYRIE](#)

C'est un artifice classique de propagande de présenter une opinion particulière comme une vérité consensuelle, de sorte que ceux qui la contestent ont l'impression de se marginaliser. Appliquant ce mécanisme à la Syrie, la presse occidentale et du Golfe attribue mensongèrement à l'ONU toutes sortes de positions qui ne sont pas les siennes. En réponse à des courriels de lecteurs, Thierry Meyssan pointe quelques manipulations de vocabulaire.



Les médias occidentaux et du Golfe ont, depuis longtemps, pris l'habitude d'employer l'expression « *communauté internationale* » pour désigner le groupe d'États conduits par les États-Unis, au mépris de tous les autres. On lit ainsi que, à propos de la Syrie : « *La Russie et la Chine s'opposent à la communauté internationale* » (sic).

Une étape suivante dans la désinformation a été d'inclure un refrain dans toutes les dépêches d'agence : « *La répression a fait plus de 10 000 morts selon l'ONU* ». Or, jamais l'ONU, n'a avancé de tels chiffres. Ceux-ci proviennent de certains experts qu'elle emploie : ceux du Haut Commissariat aux Droits de l'homme et du Conseil des Droits de l'homme pour être précis. Si l'ONU avait validé leurs rapports, le Conseil de sécurité aurait autorisé une intervention internationale.

Seule l'Assemblée générale et subsidiairement le Conseil de sécurité sont habilités à parler au nom de l'ONU :

Voici que maintenant les médias occidentaux et du Golfe déforment la position de la Russie en l'accusant de se contredire. Selon eux, Moscou a mis en cause l'opposition syrienne pour

le massacre de Houla alors qu'il a adopté hier une déclaration du président du Conseil de sécurité reconnaissant la responsabilité de l'État syrien.

Ceci mérite une explication de texte.

Le fait de *condamner* le massacre de Houla ne signifie pas que l'on accuse le gouvernement syrien d'en être coupable. En ce qui le concerne, le gouvernement de Damas a été le premier à condamner ces atrocités qu'il impute à son opposition armée. Une manifestation contre les crimes des groupes armés a immédiatement été organisée dans la capitale par des pro-Assad. Pour le moment, tous les protagonistes ont condamné le massacre, aucun ne l'a revendiqué.

Le fait d'affirmer que le gouvernement syrien est *responsable* du massacre ne signifie pas qu'on l'accuse d'être coupable. En vertu du principe d'indépendance et de souveraineté, un gouvernement est responsable de tout ce qui se passe sur son territoire. L'affirmation de cette responsabilité est une reconnaissance de ses prérogatives pour répondre à l'événement. Le propos du Conseil de sécurité signifie exactement l'inverse de ce que feignent de croire les médias : il affirme que le gouvernement syrien a le devoir d'intervenir pour protéger sa propre population, que l'usage de la force est légitime.

Sommer le gouvernement syrien de *ne pas faire usage d'armes lourdes* dans les zones peuplées en vertu des résolutions 2042 et 2043 ne signifie ni qu'on le rend responsable des massacres commis dans ces zones, ni qu'on lui interdit de réprimer les crimes de l'opposition armée, mais qu'on lui demande d'user de la force de manière proportionnée. Le Conseil de sécurité appréhende les troubles à l'ordre public en Syrie comme des problèmes de police et non comme une guerre civile. Dès lors, il attend des autorités syriennes qu'elles rétablissent l'ordre sans faire usage de l'artillerie —laquelle fait inévitablement des victimes collatérales—, même si les rebelles disposent aussi d'armes lourdes.

Les déclarations du Conseil de sécurité sont le fruit d'un consensus entre grandes puissances. Le vocabulaire utilisé doit être compris dans son sens le plus strict. Toute autre interprétation est abusive. Le Conseil n'a pas validé les imputations de la Haut-commissaire des Droits de l'homme accusant le gouvernement d'avoir tué plus de 10 000 manifestants pacifiques en un an. Le Conseil n'a pas attribué la culpabilité du massacre de Houla au gouvernement syrien. La Russie n'a pas varié dans ses positions.

Thierry Meyssan

Ne laissez pas les médias déformer la réalité : écrivez aux journalistes qui rapportent incorrectement les positions de l'ONU et priez les de corriger leurs articles. Intervenez sur les forums internet des médias pour rectifier les citations tronquées ou erronées.

Thierry Meyssan : Intellectuel français, président-fondateur du [Réseau Voltaire](#) et de la conférence [Axis for Peace](#). Il publie des analyses de politique étrangère dans la presse arabe, latino-américaine et russe. Dernier ouvrage en français : [L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations](#) (éd. JP Bertand, 2007).

La source originale de cet article est voltairenet.org
Copyright © Thierry Meyssan, voltairenet.org, 2012

Articles Par : [Thierry Meyssan](#)

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca